

D.T.M.S.

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES MÉTIERS DU SPECTACLE



Nous contacter :

4, rue du Docteur Brillaud
CS 60049
79301 BRESSUIRE Cedex

Tél : 05.49.65.21.33

Fax : 05.49.65.87.34

E-mail :
lycee.stjoseph.bressuire@ac-poitiers.fr

Site internet :
www.saintjo.org

La formation

Le diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle s'adresse à des jeunes souhaitant évoluer dans le milieu artistique.

Nous formons plus spécifiquement des habilleurs et habilleuses qui seront directement en contact avec le monde du spectacle.

L'activité de cette formation s'accomplit dans le domaine du "Spectacle Vivant" (Théâtre, Opéra, Festival, club de voyage etc...) mais aussi dans celui connexe de l'audiovisuel (Cinéma, Télévision). Elle vise à former des habilleuses et habilleurs, capables d'assurer l'habillage et la maintenance des costumes d'un spectacle.

Ce métier est relativement polyvalent et concerne des tâches diverses, à savoir :

- Modifier, adapter, voire restaurer et entretenir des costumes et accessoires.
- Assurer l'habillage des comédiens pendant un spectacle.
- Réaliser des costumes envisagés par le créateur, le metteur en scène, l'acteur ou autre, dans le contexte du spectacle en tenant compte des données historiques, stylistiques et techniques.
- Gérer les stocks et le conditionnement.
- Modifier des teintes.
- Élaborer une conduite succincte.

L' ADMISSION

La formation en 2 ans est accessible sous certaines conditions :

- aux élèves titulaires d'un C.A.P. ou d'un B.E.P. dans le domaine de la mode,
- aux élèves ayant déjà un baccalauréat (professionnel, général, technologique) ou un diplôme supérieur.

LES HORAIRES

LES MATIÈRES	Horaires en 1ère année	Horaires en 2ème année
Expression Française	1	1
Histoire Géographie	1	1
Langue Vivante	2	2
Sciences Appliquées	2	2
Economie Gestion	1	1
Education Physique et Sportive	2	2
Histoire de l'Art et du Costume	2	2
Arts Appliqués	3	3
Histoire du Spectacle Vivant, du Cinéma, de l'Audiovisuel	1	1,5
Techniques de l'Habillage, Couture	10	10,5
Techniques de Maintenance Entretien	7	6
TOTAL	32	32

DIPLÔME	L'évaluation pour la validation du diplôme est en contrôle continu avec une épreuve finale (présentation du projet professionnel avec soutenance orale) .
PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE	Elles se répartissent sur 16 semaines pendant les 2 années de formation. Ces périodes de formation en entreprise permettent d'approfondir des connaissances, d'en acquérir de nouvelles mais surtout de découvrir le monde professionnel et ses spécificités.

ET APRÈS

- **Le Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle est un diplôme d'insertion professionnelle.**
Un habilleur ou habilleuse peut être sous statut général (CDD, CDI) ou sous statut d'intermittent du spectacle.
- **Après le diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle, le titulaire du D.T.M.S. peut envisager une spécialisation en :**
 - D.M.A. : Diplôme des Métiers d'Art option costumier en 2 ans,
 - Formation de costumier,
 - Formation en lingerie, corsetterie,
 - Formation de chapelier, modiste.